

PRUNAY
ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUN,
03.26.08.76.25

Bon No: 008809343	1ere Gachée: 08:12 (1) Date: 23/07/2026 SOLA2607233970 Quantité: 1.25 m3 référence commande(2): 03 26 79 30 30					
client: 412003 chantier: DEPART	OMEXOM-SCEE 7 RUE PAUL MAINO BP 39651100 Reims					
	LM LM					
	LM LUI MEME					
						CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	température: vitesse du vent: validité:	
code Béton PJNCNXA350	désignation(6)(8) BORDURE	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7)	Dmax 20
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R			Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4)	
appellation commerciale BETON NCN Dm20 CEM2 350						
Propriétés particulières spécifiées						
SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION				NOM: signature du client:		
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:		

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1